

Départ : à partir de la Dominelais, suivre la D57, direction Saint Sulpice des Landes. Après 2 kilomètres, tourner à droite vers « le pont des Iles ». Au village, tourner à gauche, franchir le pont puis à droite. Continuer sur environ 1 kilomètre jusqu'au 1^{er} chemin de remembrement situé à droite où se trouve la flèche de départ.

Comment s'y rendre ?

À 41 km, à l'est de Redon, suivre la D 177 en direction de Rennes. Continuer à droite par la D 54 vers Grand-Fougeray, puis par la D 57 vers la Dominelais.

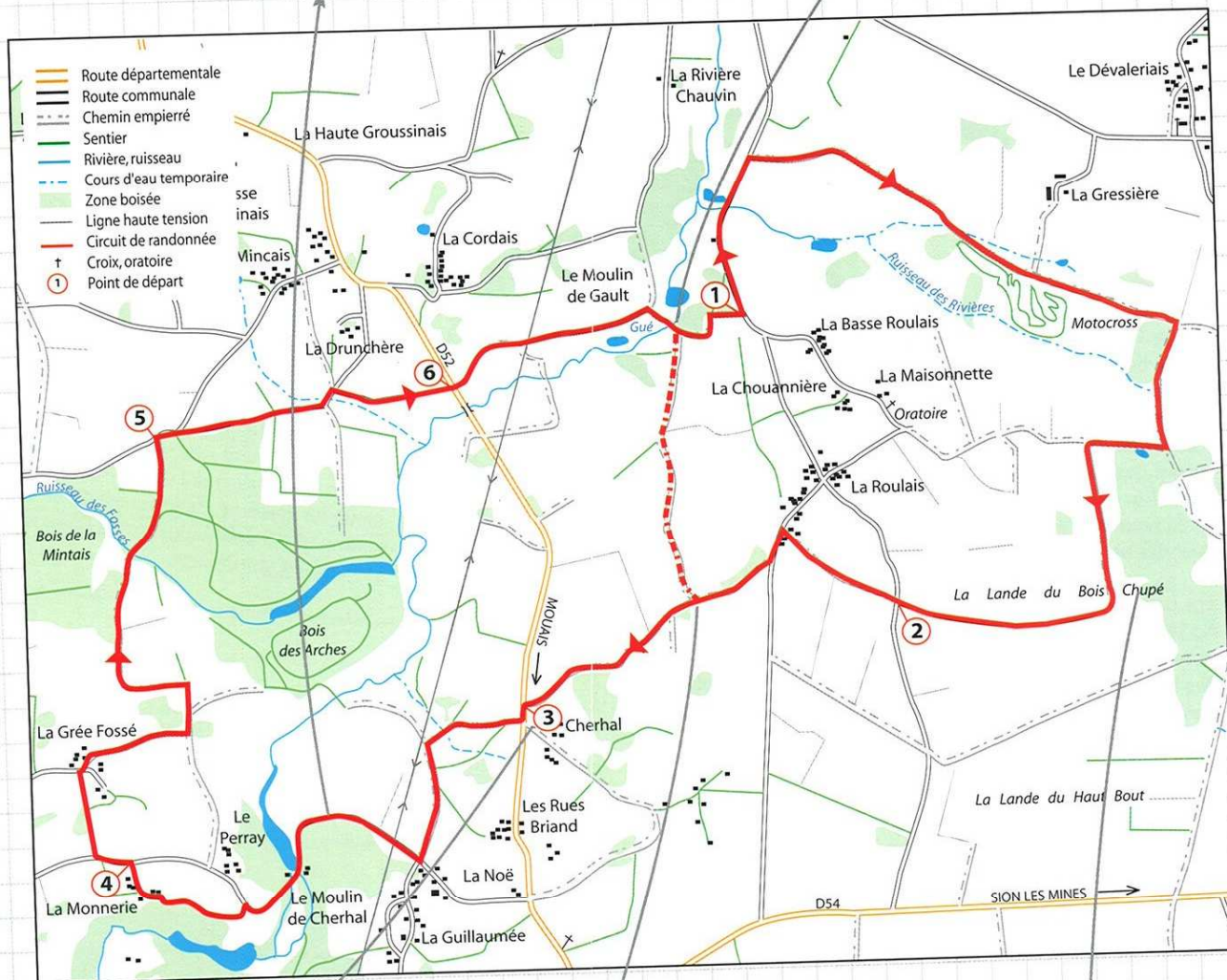
Le Pas à Pas

- 1 - Du point de départ, tourner à gauche puis à droite dans un chemin empierré. Il vous emmène à proximité du bois de Thiouzé. Après le circuit de moto-cross, tourner à droite. Contourner le bois par la droite. Le chemin empierré se poursuit par une zone goudronnée.
- 2 - Au carrefour, poursuivre en face sur le chemin empierré. Après le passage entre les maisons du village de la Roulais, continuer sur 50 mètres à gauche, puis à droite pour rejoindre le village de Cherhal et la D 52.
- 3 - La suivre à gauche sur 25 mètres, puis emprunter à droite le chemin de terre. Se diriger vers la Noé, puis, à droite, par la route, vers le Moulin de Cherhal. Franchir l'Aron au niveau de l'ancien moulin à eau. Dans la montée, s'engager dans le chemin de terre à gauche, avec vue sur les étangs de la Monnerie.
- 4 - Après le village de la Monnerie, monter le chemin de terre vers la Grée Fossé. Traverser le village par la droite. À l'intersection, suivre à gauche le chemin empierré situé entre le Bois de la Mintais et le Bois des Arches.
- 5 - Longer à droite le bois des Arches. À l'intersection à trois voies, continuer à droite sur la petite route.
- 6 - Franchir la D 52. Se diriger par ce chemin empierré vers le Moulin de Gault. Traverser le passage à gué et rattraper le point de départ par la gauche, par un chemin empierré.



En descendant, admirez le panorama qui s'ouvre devant vous sur la Vallée de l'Aron et la commune de la Dominelais. À voir en toute saison !

Attention ! Passage à gué délicat en hiver jusqu'à la pose de la passerelle prévue en 2007 !



La cour de Cherhal était, comme son nom l'indique, la basse-cour (la ferme) du manoir de Cherhal

Un peu de fatigue dans les jambes? Suivez à droite le joli chemin empierré qui vous ramène directement au point de départ.

Passage à proximité du bois de Thiouzé, où aurait été tué vers 1880, le dernier loup de la région.